HABITAT 77
SOLIDAIRE & RESPONSABLE

SIÈGE SOCIAL
10, avenue Charles Péguy
CS 90074
77002 Melun cedex
01 64 14 11 11
habitat77@habitat77.fr

Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
Olivier MARICHAL
Responsable d'Opérations
Olivier.marichal@habitat77.fr

NOTE AUX LOCATAIRES
11 à 21 rue du Bel Air
77220 TORCY

Melun, le 19 juin 2024

OBJET : Avancement réhabilitation énergétique de votre résidence

Mesdames, Messieurs, chers locataires,

Le 12 septembre 2022, nous nous rencontrions au travers d'une réunion publique visant à vous présenter le projet de réhabilitation énergétique qui devait démarrer en travaux en janvier 2023.

Nous tenons par la présente à vous informer des raisons ayant entraîné un retard dans le lancement des travaux.

Malgré nos efforts pour respecter les délais initialement annoncés, plusieurs imprévus ont retardé le processus.

En effet, lors des appels d'offres successifs nécessaires à la désignation des entreprises, nous avons malheureusement reçu des propositions qui ne répondaient pas aux critères de qualification requis, ce qui nous a obligé à déclarer l'appel d'offres infructueux pour une partie des lots et à relancer la procédure à l'été 2023. Seul un lot a été notifié en décembre 2022.

Les dernières consultations, nous permettent de finaliser la sélection des nouveaux candidats dans les semaines à venir et de programmer le démarrage des travaux dans le courant du second semestre 2024.

Notre priorité est de garantir la qualité et la durabilité des travaux pour assurer votre confort et votre sécurité.

Pour votre parfaite information, en septembre 2022, le montant global des travaux était estimé à 3 200 000 euros TTC celui-ci est aujourd'hui arrêté à 4 378 000 € HT.

./.

Malgré cette augmentation, les travaux à réaliser restent conformes à la présentation de septembre 2022, à savoir :

Travaux extérieurs :

- Isolation par l'extérieur des façades ;
- Remplacement des persiennes ;
- Extension des halls d'entrée, remplacement des portes et mise en place d'une interphonie ;
- Réfection de l'étanchéité en toiture ;
- Isolation en sous-face des porches ;
- Remplacement des garde-corps ;
- Démolition et remplacement des containers pour la gestion des ordures ménagères ;
- Création d'une rampe PMR pour 1 des 2 entrées (accès à 4 logements RDC) ;
- Alignement des portes de hall pour agrandissement ;
- Implantation des boîtes aux lettres dans l'extension ;
- Signalisation et numérotation des entrées ;
- Adaptation des marches d'accès.

Travaux dans les logements :

- Création d'une ventilation mécanique basse pression ;
- Création de bouches de ventilation dans les pièces humides (cuisine, WC, salle de bain) ;
- Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs existants ;
- Remplacement des portes palières par des portes Coupe-Feu 1h ;
- Remplacement des grilles de ventilation sur les fenêtres existantes dans les chambres et le séjour ;
- Mise en sécurité électrique.

Travaux dans les parties communes :

- Réfection de l'éclairage des parties communes par des LED à détection automatique ;
- Travaux d'embellissements ;
- Remplacement des batteries de boîtes aux lettres ;
- Remplacement de l'interphonie et du contrôle d'accès ;
- Agrandissement des halls d'entrée ;
- Mise aux normes de sécurité incendie (blocs autonomes d'éclairage de sécurité et désenfumage) et remplacement des portes communes ;
- Isolation en sous-face de plancher caves ;
- Création d'ECS collective ;
- Equilibrage des réseaux de chauffage.

Pour tenir compte de ces décalages, le calendrier recalé est le suivant :

Notification des entreprises : envisagée en juin 2024
Préparation de chantier : juillet – août 2024
Démarrage des travaux en septembre 2024 pour une durée prévisionnelle de 18 mois.

Un mini site web a par ailleurs été créé afin de vous permettre de suivre la réhabilitation de votre résidence et de retrouver toutes les informations importantes la concernant. Vous pouvez le consulter sur : https://rehabilitation.habitat77.net/torcybelair-accueil/

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience face à cette situation indépendante de notre volonté.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les locataires, l'assurance de notre considération distinguée.

Paul GIBERT
Directeur Général